

# RÈGLEMENT VTT

## COUPE DE FRANCE



## TRIAL

### SAISON 2021

## SOMMAIRE

<b>1. DEFINITION</b>	3
<b>2. PARTICIPATION et DEROULEMENT</b>	3
<b>3. CLASSES</b>	4
Classe Elite Homme	4
Classe Expert	5
Classe Nationale 1	5
Classe Nationale 2	5
Classe Nationale 3	5
Classe Femmes	6
Classe Nationale Jeune	6
Classe Nationale Femmes	6
<b>4. ENGAGEMENTS</b>	6
<b>5. ATTRIBUTION DES NUMEROS</b>	6
<b>6. L'ACCUEIL ET LE CONTROLE ADMISTRATIF</b>	7
<b>7. COMPTAGE DES POINTS</b>	7
<b>8. LES TITRES</b>	8
<b>9. ANNEXE 1 Dotations</b>	9

## 1. DEFINITION

- 1.1 La Fédération Française de Cyclisme met en compétition la “**COUPE DE FRANCE DE VÉLO TOUT TERRAIN - TRIAL**”. Cette compétition se déroule sur plusieurs épreuves à l'issue desquelles est établi un classement général final.
- 1.2 Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.
- 1.3 La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement.

## 2. PARTICIPATION et DEROULEMENT

- 2.1 Les épreuves de la Coupe de France sont ouvertes aux compétiteurs et compétitrices français licenciés Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors ou de 3e catégorie minimum et étrangers licenciés (au titre d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale).

Des pilotes de catégorie inférieure (Pupilles 9-10 ans) pourraient éventuellement participer aux Coupes de France à condition d'avoir gagné leur sélection en manche interrégionale qualificative et sur dérogation de la Direction Technique Nationale, dans la limite de 2 par circuit interrégional.

- 2.2 Les épreuves se dérouleront sur 5 zones, L'organisateur doit créer deux groupes de cinq zones, dans le but de diminuer le nombre de porte dans chaque zone.

### 1<sup>ème</sup> Solution :

- 1<sup>er</sup> groupe pour les catégories **Nationale** Femme, **Nationale Jeune**, National 3, National 2 et National 1.
- 2<sup>ème</sup> groupe pour les catégories Elite Femme, Expert et Elite **Homme**.

### 2<sup>ème</sup> Solution :

- 1<sup>er</sup> groupe pour les catégories **Nationale** Femme, **Nationale Jeune** et National 3.
- 2<sup>ème</sup> groupe pour les catégories Elite Femme, Nationale 2, Nationale 1, Expert et Elite **Homme**.

- 2.3 Pour toutes les catégories, les zones doivent inclure six principaux secteurs constitués d'obstacles (passages ou portes). Les flèches de chaque secteur ont le même numéro et une lettre différente. Le numéro de la dernière porte de chaque secteur est entouré (par exemple 1A, 1B et 1C appartient au secteur 1 et ainsi de suite).

- 2.4 **Format de compétition pour les catégories Elite Homme et Elite Femme** : Chaque format de compétition de Coupe de France doit inclure une 1/2 Finale et une Finale.

**Format de compétition pour les catégories Expert, National 1, Nationale 2, Nationale 3, Nationale Femme et Nationale Jeune** : Chaque format de compétition de Coupe de France doit inclure une Finale directe.

### **1/2 Finale Elite Femmes Elite Homme :**

La 1/2 Finale de Coupe du France de Trial est ouverte à tous les compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s. La 1/2 Finale doit comprendre au minimum deux tours composés de cinq zones. Le collège des commissaires déterminera la durée de la compétition selon le nombre de compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s.

### **Finale Elite Femmes Elite Homme :**

Les six meilleurs coureurs pour la Catégorie Elite **Homme** et les quatre ou les trois meilleurs coureurs pour la catégorie **Elite** Femme de la 1/2 Finale seront éligibles pour participer à la Finale. Les points de pénalités obtenus lors de la 1/2 Finale ne seront pas comptabilisés pour la Finale.

En cas d'égalité, les points de pénalités obtenus lors de la 1/2 Finale permettront de désigner le vainqueur.

### Déroulement de la Finale

Lors de la Finale, le système six par six sera appliqué. Avant le départ, les compétiteurs / compétitrices seront présent(e)s sur le podium de départ, en ordre inverse de la position obtenue lors de la ½ Finale. Après la présentation, ils doivent aller à la section une. L'ordre de départ sera déterminé par le résultat obtenu lors de la ½ Finale. Celui / celle qui obtient la sixième (quatrième ou troisième) place commence en premier dans la première section et ainsi de suite. Le même principe s'applique aux autres sections. Une fois qu'un compétiteur / compétitrice a terminé une section, le / la suivant/e à un maximum de trente secondes pour démarrer la section. Après ces trente secondes, le temps de section est en cours. En cas de blessure légère, l'autre coureur doit dépasser et démarrer la section devant lui / elle.

### Finale directe Expert, National 1, Nationale 2, Nationale 3, Nationale Femme et Nationale Jeune

:

La Finale directe de Coupe du France de Trial est ouverte à tous les compétiteurs/compétitrices enregistré(e)s. La Finale directe doit comprendre au minimum trois tours composés de cinq zones. Le collège des commissaires déterminera la durée de la compétition selon le nombre de compétiteur/compétitrice enregistré(e)s

La Catégorie Nationale Femme bénéficiera d'un classement scratch toutes catégories confondues. Le plus haut niveau accepté pour 2021 étant catégorie National 2.

Le nombre de zones et de tours minimum est comme indiqué ci-dessous :

Tour	Nombre de zones	Nombre de tours
½ Finale	5	2
Finale	5	1
Finale directe	5	3

## 3. CLASSES

- 3.1 Les classes sont déterminées suivant un cumul de points reprenant les classements Championnats de France VTT et Coupe de France VTT de l'année précédente.
- 3.2 Les coureurs devront avoir une série de licence en concordance avec leur classe pour pouvoir s'inscrire aux épreuves.
- 3.3 En fonction de leurs résultats de l'année précédente, les pilotes auront la possibilité de s'inscrire dans telle ou telle classe de niveau. La répartition sera établie chaque année dans un document annexe intitulé « Classification des Classes Trial »
- 3.4 Dans la « Classification des Classes Trial » sera indiqué si les pilotes bénéficient de place réservée pour s'inscrire en Coupe de France ou bien si leur inscription est libre dans la limite des places disponibles.

### Classe Elite Homme

Seront considérés comme tels :

- Les coureurs classés parmi les 10 premiers de cette classe l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme.
- Les 3 premiers de la classe Expert de l'année précédente en « Coupe de France & Championnat de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme, dans la limite de 7 places.

- Les pilotes étrangers classés au meilleur niveau international

### **Classe Expert**

Seront considérés comme tels :

- Les coureurs classés parmi les 12 premiers de cette classe l'année précédente (excepté les coureurs montant en Elite) en « Coupe de France & Championnats de France »,
  - Les 3 coureurs Elite l'année précédente ne pouvant être maintenus dans cette classe. en « Coupe de France & Championnats de France »
  - Les 5 premiers coureurs de la classe Nationale 1 en « Coupe de France & Championnats de France »,
  - Autres pilotes classés dans cette classe, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles
  - Les pilotes étrangers classés au niveau intermédiaire à l'international

### **Classe Nationale 1**

Seront considérés comme tels :

- Les coureurs classés parmi les 20 premiers de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France », (excepté les coureurs montant en EXPERT) en « Coupe de France & Championnats de France »
- Les 7 premiers National 2 de l'année précédente au cumul des résultats "Coupe de France & Championnats de France », sauf dérogation de la Fédération Française de Cyclisme.
- Autres pilotes classés dans cette classe, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles

### **Classe Nationale 2**

Seront considérés comme tels :

- Les coureurs classés parmi les 10 premiers de la classe Nationale 3 l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France »
- Autres pilotes classés dans cette classe, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles

### **Classe Nationale 3**

- Les coureurs classés parmi les 5 premiers de la classe JEUNE de l'année précédente en « Coupe de France & Championnats de France »
- Autres pilotes classés dans cette classe, pouvant s'inscrire dans la limite des places disponibles

### **Classe Nationale Jeune**

- Cette classe est ouverte à tous les coureurs des catégories Benjamines, Minimes, qui le désirent, dans la limite des places disponibles

### **Classe Elite Femme**

- Cette classe est **ouverte à toutes les femmes reconnus de ce niveau.**

### **Classe Nationale Femme**

- Cette classe est ouverte **à toutes les femmes à partir de la catégorie Benjamines.**

## **4.ENGAGEMENTS**

4.1 Les engagements peuvent s'effectuer de deux façons :

- Internet au tarif de 26 € pour les catégories d'âges Benjamin, Minimes et cadets, et 33 € pour les catégories d'âges à partir de Juniors
- Sur place avec majoration de 30 € (dans la limite des places disponibles et/ou d'être qualifié)

4.2 Engagements par Internet :

Pour les engagements par Internet, le règlement des droits s'effectuera obligatoirement par Carte Bancaire en ligne.

Les inscriptions sur Internet seront ouvertes selon les dates indiquées sur le site de la FFC.

Les inscriptions sur Internet seront closes le mercredi 20h00 la semaine précédant le week-end de course (J-10).

Le remboursement de l'engagement est possible uniquement sur présentation d'un certificat médical de contre-indication indiquant le nom du compétiteur, la date de la compétition et la blessure. La démarche devra être effectuée 10 jours avant l'épreuve au plus tard. Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas des demandes hors délai.

4.3 Engagements sur place :

Le programme d'ouverture de la salle d'inscription est communiqué sur [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr) pour chaque épreuve.

Les inscriptions sur place seront possibles dans la limite des places disponibles

Les coureurs s'inscrivant sur place subiront une majoration du prix d'inscription de 30 €

## **5.ATTRIBUTION DES NUMEROS**

<b>Les numéros de 1 à 30</b>	<b>classe Elite Homme</b>
<b>Les numéros de 31 à 60</b>	<b>classe Expert</b>
<b>Les numéros de 61 à 100</b>	<b>classe Nationale 1</b>
<b>Les numéros de 101 à 200</b>	<b>classe Nationale 2</b>
<b>Les numéros de 201 à 300</b>	<b>classe Nationale 3</b>
<b>Les numéros de 301 à 400</b>	<b>classe Elite Femme</b>
<b>Les numéros de 401 à 500</b>	<b>classe Nationale Jeune</b>
<b>Les numéros de 501 à 600</b>	<b>classe Nationale Femme</b>

Ils sont limités comme suit :

Classes Nationale 3, <b>Nationale Jeune</b> et <b>Nationale Femme</b>	50 participants maximum
Classe Nationale 2	30 participants maximum
Classe Nationale 1	20 participants maximum
Classes Expert et Elite Femme	30 participants maximum
Classes Elite <b>Homme</b>	20 participants maximum

En cas de quota de coureurs supérieur par catégories (inscription de pilotes étrangers), le collège des arbitres se réserve la possibilité de réduire le nombre de zones et/ou de tour de zones suivant la catégorie.

## 6.L'ACCUEIL ET LE CONTROLE ADMISTRATIF

6.1 L'accueil, l'inscription et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront selon un programme et des horaires communiqués par la Fédération Française de Cyclisme [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)

Le retrait des dossards des coureurs sera possible jusqu'à une heure avant le départ de chaque catégorie uniquement pour les coureurs régulièrement engagés au préalable.

6.2 Les concurrents devront être régulièrement engagés et présenteront au contrôle leur licence et/ou leur certificat médical.

6.3 Un concurrent ne sera considéré comme régulièrement engagé que lorsqu'il aura rempli et validé son engagement et le paiement en ligne.

## 7.COMPTAGE DES POINTS

Barème d'attribution des points par manche :

1er : 200 pts, 2e : 170 pts, 3e : 150 pts, 4e : 140 pts, 5e : 132 pts, 6e : 126 pts, 7e : 122 pts, 8e : 120 pts, 9e : 118 pts, 10e : 116 pts, 11e : 114 pts, 12e : 112 pts, 13e : 110 pts, 14e : 108 pts, 15e : 106 pts, 16e : 104 pts, 17e : 102 pts, 18e : 100 pts, 19e : 98 pts, 20e : 96 pts, 21e : 94 pts, 22e : 92 pts, 23e : 90 pts, 24e : 88 pts, 25e : 86 pts, 26e : 84 pts, 27e : 82 pts, 28e : 80 pts, 29e : 78 pts, 30e : 76 pts, 31e : 74 pts, 32e : 72 pts, 33e : 70 pts, 34e : 68 pts, 35e : 66 pts, 36e : 65 pts, 37e : 64 pts, 38e : 63 pts, 39e : 62 pts, 40e : 61 pts, 41e : 60 pts, 42e : 59 pts, 43e : 58 pts, 44e : 57 pts, 45e : 56 pts, 46e : 55 pts, 47e : 54 pts, 48e : 53 pts, 49e : 52 pts, 50e : 51 pts, 51e : 50 pts, 52e : 49 pts, 53e : 48 pts, 54e : 47 pts, 55e : 46 pts, 56e : 45 pts, 57e : 44 pts, 58e : 43 pts, 59e : 42 pts, 60e : 41 pts, 61e : 40 pts, 62e : 39 pts, 63e : 38 pts, 64e : 37 pts, 65e : 36 pts, 66e : 35 pts, 67e : 34 pts, 68e : 33 pts, 69e : 32 pts, 70e : 31 pts, 71e : 30 pts, 72e : 29 pts, 73e : 28 pts, 74e : 27 pts, 75e : 26 pts, 76e : 25 pts, 77e : 24 pts, 78e : 23 pts, 79e : 22 pts, 80e : 21 pts, 81e : 20 pts, 82e : 19 pts, 83e : 18 pts, 84e : 17 pts, 85e : 16 pts, 86e : 15 pts, 87e : 14 pts, 88e : 13 pts, 89e : 12 pts, 90e : 11 pts, 91e : 10 pts, 92e : 9 pts, 93e : 8 pts, 94e : 7 pts, 95e : 6 pts, 96e : 5 pts, 97e : 4 pts, 98e : 3 pts, 99e : 2 pts, 100e : 1 pt.

Sera retenue la totalité des résultats si le nombre d'épreuves est compris entre 1 et 3 épreuves, et la totalité des résultats des courses réellement organisées moins le plus mauvais résultat (une absence est considérée comme un résultat) si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 4.

En **2021** les Championnats de France compteront comme une manche de Coupe de France et attribueront des points pour le classement général final de la Coupe de France **si la Coupe de France ne compte pas plus d'une manche.**

En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par le nombre de meilleures places (places de premier, de places de second, etc.) sur la totalité des épreuves organisées ; puis en dernier ressort il sera tenu compte de la place obtenue lors de la dernière manche de la Coupe de France.

## 8.LES TITRES

À l'issue de la Coupe de France seront décernés 9 titres de vainqueur TRIAL :

- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Scratch Elite **Homme**
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Scratch Expert
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Scratch Nationale 1
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Scratch Nationale 2
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Scratch Nationale 3
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Elite Femme
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL **Nationale** Femme
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL **Nationale Jeune**
- Vainqueur de la Coupe de France de TRIAL Masters (30 ans et +)

A condition qu'au moins 8 compétiteurs soient inscrits dans chaque classe concernée pour les hommes, 3 compétitrices pour les Femmes et 5 compétiteurs pour les Masters. Pour établir le classement de la Coupe de France de Trial Masters, un classement des 30 ans et + sera sorti du classement Scratch de la Coupe de France Nationale 2.

## 9.ANNEXE 1 Dotations

### COUPE DE FRANCE DE VTT TRIAL 2017

#### CLASSEMENT PAR MANCHE

Montant général des prix : 800 € - Elite (H)

1 <sup>er</sup>	300 €
2 <sup>e</sup>	200 €
3 <sup>e</sup>	130 €
4 <sup>e</sup>	100 €
5 <sup>e</sup>	70 €

Montant général des prix : 300 € -Elite Femmes

1 <sup>er</sup>	150 €
2 <sup>e</sup>	100 €
3 <sup>e</sup>	50 €

#### CLASSEMENT GENERAL FINAL

Montant général des prix : 1310 € - Elite (H)

1 <sup>er</sup>	350 €
2 <sup>e</sup>	250 €
3 <sup>e</sup>	180 €
4 <sup>e</sup>	160 €
5 <sup>e</sup>	120 €
6 <sup>e</sup>	100 €
7 <sup>e</sup>	80 €
8 <sup>e</sup>	70 €

Montant général des prix : 450 € - Elite Femmes

1 <sup>er</sup>	200 €
2 <sup>e</sup>	150 €
3 <sup>e</sup>	100 €